

Ressources pédagogiques

La page EPS du site Internet de l'Inspection Académique continue de s'étoffer (rubrique *Pédagogie / Supports pédagogiques*). Vous y trouverez

désormais un module d'apprentissage *Danse* et la totalité des référentiels de compétences pour la formation des intervenants bénévoles. [Cliquez ici](#)

CRDP de Bretagne : Mat Pat, un nouveau service en ligne qui facilite la pratique du jeu d'échecs en milieu scolaire

La plateforme Mat Pat (<http://matpat.ac-rennes.fr>) permet :

- aux élèves, aux enseignants, de s'affronter individuellement en classe, en activité périscolaire ou au domicile (Mat Pat est accessible 24 h sur 24, 7 jours sur 7)

- la mise en place de tournois inter-établissements sans déplacement d'élèves

- l'évaluation de compétences B2i (brevet informatique et internet)

- la mise en place de partenariats européens de type *etwinning* (www.etwinning.fr) et le dialogue des élèves en langue étrangère (via le « chat » intégré à la plateforme).

L'inscription individuelle est gratuite : elle permet de jouer en ligne avec les autres personnes connectées simultanément.

L'organisation de tournois ou la participation à des tournois entre établissements est réservée aux établissements abonnés : 20 € par école et par an, 30 € par collège ou lycée et par an.



CONCOURS

Concours OMS de Photographie : « Images de la santé et du handicap 2005/2006 »



Thème principal : « Enfants et adolescents » avec invitation spéciale aux jeunes photographes.

Prix spécial : La santé et le handicap au travail.

Après le lancement réussi du concours de photo OMS en 2002, à l'occasion de la sortie de presse de la *Classification internationale du fonctionnement, du handicap et de la santé (CIF)*, l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) invite les photographes des quatre coins du monde à participer à un concours international de photos sur le thème : « **Images de la santé et du handicap** ».

Les photographes sont invités à faire des photos sur les notions de santé et du handicap de toutes sortes de manières.

Appel spécial aux jeunes photographes : Les enfants et les jeunes sont invités cette année à envoyer leurs photos sur la santé et le handicap. Deux récompenses spéciales seront attribuées pour les meilleures photos, une pour des enfants jusqu'à 12 ans et une autre pour les adolescents entre 13 et 17 ans.

Pour plus de renseignements et pour s'inscrire, se connecter sur le site Internet de l'Inspection Académique à la rubrique *Action culturelle / Programme de l'année / Photo*.

SEMAINE DE LA COOPÉRATION À L'ÉCOLE DU 20 AU 24 MARS 2006

La Semaine de la Coopération à l'École est l'occasion, pour les entreprises coopératives et l'OCCE, de s'associer pour promouvoir la coopération en tant que projet éducatif, social et économique.

La Semaine de la Coopération est ouverte à tous les élèves du primaire et du secondaire, de la maternelle au lycée. Cette opération vise à mieux faire connaître la coopération auprès des enseignants et de leurs élèves, en aménageant des rencontres entre les classes et les acteurs de la coopération adulte, qui mettent en œuvre et partagent les mêmes principes : démocratie (« une personne, une voix »), libre adhésion, solidarité, caractère non partageable des bénéfices qui restent acquis à la coopérative, engagement, responsabilité et autonomie...

Pour plus de renseignements : <http://www.semaine.coop>

lettre Flash Janvier 2006

lettre du 11 : Semaine franco-allemande du 16 au 22 janvier 2006

lettre du 13 : Le développement durable, pourquoi ? une exposition pédagogique dans 50 000 écoles, collèges et lycées

lettre du 16 : Le développement durable, pourquoi ? Retrait des kits d'exposition entre le 25 janvier et le 10 mars 2006 dans le réseau SCÉRÉN-CNDP

Les documents du B.O.E.N., les lettres flash et les notes d'information sont consultables sur :

www.education.gouv.fr/bo
www.education.gouv.fr/flash

Liste des courriers électroniques transmis par l'Inspection Académique du Jura dans les établissements scolaires du 1er degré en janvier-février 2006

- appel à candidature pour un départ en stage de formation professionnelle spécialisée CAPA-SH options D, E, F, C et G (fin d'année 2005/2006 et année scolaire 2006/2007)

- appel à candidature pour un poste de directeur d'association PEP (titulaire du DDEAS) dans l'Aveyron.

SCÉRÉN, CDDP et CRDP de Franche-Comté

Le développement durable pourquoi ?

21 affiches, format 58 x 78 cm présentant chacune une photographie de « **La terre vue du ciel** » de Yann Arthus-Bertrand, accompagnée d'un texte pédagogique

Le réseau SCÉRÉN, CDDP et CRDP de Franche-Comté vous invite à retirer le **kit gratuit** réservé à votre établissement du 25 janvier au 10 mars 2006 et vous propose :

- un **accompagnement pédagogique** dans chaque centre avec un accès aux ressources disponibles sur place et des conseils pour mettre en place des projets EEDD

- un **accès à des fiches pédagogiques** téléchargeables pour approfondir les sujets développés à travers l'exposition : site : <http://eduscoleducation.fr>

- une **sélection de ressources répertoriées** dans un catalogue qui sera remis avec le kit.

Parents séparés

L'école connaissant de nombreux différends entre des parents séparés, relatifs à la scolarité de leurs enfants, il convient de rappeler le **principe de neutralité** qui lui incombe en la matière.

L'autorité parentale s'exerce conjointement, chacun des parents étant réputé agir avec l'accord de l'autre dans l'intérêt de l'enfant (art 371-1 et 371-2 du Code Civil).

En conséquence, les renseignements concernant la scolarité des enfants doivent être communiqués, strictement dans les mêmes termes, aux deux parents.

La dernière décision du Juge aux Affaires Familiales fait, seule, référence pour les modalités d'organisation scolaire, et les établissements doivent donc l'obtenir des parents (art 371-4, 373-2 et 373-2-1 du Code Civil).

Participation au mouvement 2006

Les vœux du mouvement départemental 2006 des enseignants du 1er degré seront à enregistrer **sur INTERNET uniquement** (via l'application SIAM, via i-prof).

Les enseignants du 1er degré souhaitant participer au mouvement 2006 sont incités à demander rapidement au service informatique de l'Inspection Académique l'activation de leur boîte aux lettres i-prof. Cette demande est à effectuer par courriel, en indiquant le nom, prénom et école d'exercice, à : ce.info.ia39@ac-besancon.fr

Les concours 2005-2006 de l'AMOPA (Association des Membres de l'Ordre des Palmes Académiques)

Défense et illustration de la langue française
Proposition complémentaire de sujets

« **10 mots pour fêter la langue française** » : « accents, badinage, escale, flamboyant, hôte, kaléidoscope, masques, outre-ciel, tresser »

« 10 mots autour des valeurs et aspirations communes aux pays qui ont le français en partage » est une proposition de travail pour nos élèves. « On peut les lire, les écrire, les épeler... ». Jouer et s'exprimer avec eux, s'ouvrir à l'imaginaire et à la créativité pour que les mots livrent leur lumière, leur sens au-delà du sens.

Retour des travaux pour le 1^{er} mars au président de la section AMOPA du Jura : jean-claude.lemoine@wanadoo.fr

Pour l'ensemble des concours en faveur de la langue française : <http://www.amopa.asso.fr/> rubrique « Fondation AMOPA pour la jeunesse ». Voir le règlement complet sur le site Internet de l'Inspection Académique à la rubrique *Action culturelle / Programme de l'année / Maîtrise de la langue*. [Cliquez ici](#)

Absentéisme

Les signalements pour absentéisme correspondent à une rupture de dialogue avec les familles et marquent le début d'une procédure pouvant conduire à des poursuites pénales.

Le dossier individuel de l'élève doit donc obligatoirement accompagner ces signalements. Il doit être renseigné par l'équipe éducative (CPE, COP, Assistante Sociale, Infirmière, Médecin Scolaire), sous la conduite du chef d'établissement ou du directeur d'école, qui devra le transmettre à l'Inspection Académique. En cas d'un second signalement, après une réunion de l'équipe éducative, l'avis de tous les membres de cette équipe doit être obligatoirement porté sur le dossier individuel que le chef d'établissement devra dater, parapher, et transmettre à l'Inspection Académique.

AU SOMMAIRE

Lire en page 2 : Examens et concours - Bourses nationales d'études du 2nd degré - Demandes de travail à temps partiel, année scolaire 2006 / 2007 - Rappel : demandes de détachement, disponibilité ou mise à disposition - Préparation de la rentrée 2006 dans les collèges

Lire en page 3 : « Vers un lycée sans tabac », débat ouvert au lycée Jean Michel de Lons-le-Saunier

Lire en page 4 : Ressources pédagogiques EPS (module danse) et référentiels de compétences pour la formation des intervenants bénévoles - CRDP de Bretagne : Mat Pat, jeu d'échecs en ligne - Concours OMS de photographie - Semaine de la coopération 2006 - CDDP du Jura : kit gratuit EEDD à retirer

INFORMATIONS OFFICIELLES ET RÉGLEMENTAIRES

EXAMENS ET CONCOURS

Examen visant à l'attribution d'une certification complémentaire aux enseignants des premier et second degrés, relevant du Ministère de l'Éducation Nationale - 2006

Secteurs disciplinaires concernés :

1/ Arts : cinéma et audio visuel - danse - histoire de l'art - théâtre (ce secteur concerne uniquement le second degré)

2/ Enseignement d'une discipline non linguistique en langue étrangère en sections européennes (ce secteur concerne uniquement le second degré)

3/ Français langue seconde : enseignement du français dans les classes d'initiation ou d'accueil pour la scolarisation des élèves nouvellement arrivés en France sans maîtrise suffisante de la langue française (enseignement des premier et second degrés) ou dans les modules français langue seconde.

Les inscriptions à cet examen sont ouvertes du **lundi 30 janvier 2006 au lundi 27 février 2006 à 17 heures.**

Les candidats désirant s'inscrire doivent obligatoirement remplir **une fiche de candidature** à demander à l'Inspection Académique - service des examens et concours - et la retourner au Rectorat de

Besançon - Bureau DEC 1 - 10 rue de la Convention - 25030 BESANÇON Cedex avant le **lundi 27 février 2006 à minuit**, le cachet de la poste faisant foi. Les candidats doivent également rédiger un rapport d'au plus 5 pages dactylographiées présentant les expériences acquises dans le secteur disciplinaire choisi et développant plus particulièrement un aspect de ces expériences qui paraissent le plus significatif.

Conditions d'accès :

- Personnels enseignants du **second degré** de l'académie de Besançon, **titulaires et stagiaires** relevant du ministre chargé de l'éducation, et aux maîtres contractuels et agréés des établissements d'enseignement privés sous contrat.

- Le secteur disciplinaire français langue seconde concerne également les enseignants **titulaires et stagiaires** du **premier degré**.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez vous adresser au Rectorat - Bureau DEC 1 - 03 81 65 74 40 ou 85.

RAPPEL : Les demandes de détachement, disponibilité ou mise à disposition pour la rentrée 2006 doivent parvenir à la DRH par la voie hiérarchique pour le **7 mars 2006**.

Demandes de travail à temps partiel année scolaire 2006/2007

La circulaire départementale relative aux demandes de temps partiel, annualisées ou non, de droit pour raisons familiales ou pour une autre raison ou par autorisation pour convenances personnelles sera transmise prochainement dans les écoles et établissements.

Les imprimés de demandes d'exercice à temps partiel ou de reprise à temps complet en 2006/2007 seront disponibles dans les inspections de circonscriptions ou sur le site Internet de l'Inspection Académique au retour des vacances d'hiver 2006.

Date limite de dépôt des demandes en circonscription : **31 mars 2006**.

Pour tout renseignement : s'adresser à la DRH-Gestion collective au 03 84 87 27 21 (de préférence l'après-midi).

Préparation de la rentrée 2006 dans les collèges : étude des besoins en postes d'enseignement

Deux réunions de travail sont programmées. Les dates probables sont les suivantes :

- Groupe de travail, le 20 mars après-midi
- CTPD collège, le 23 mars après-midi.

Bourses nationales d'études du 2nd degré

La campagne des demandes de bourse est ouverte à partir de janvier 2006, pour l'année scolaire 2006-2007.

Soyez particulièrement vigilants sur la mise en place des dossiers de demande de bourses **de lycée** notamment dans les collèges en **vous assurant** que tous les élèves susceptibles d'être boursiers à la rentrée 2006 soient en mesure de déposer un dossier **dans les délais requis (avant mai 2006) même si l'orientation est incertaine.**

Accueil des services de la DRH

À partir du **27 février 2006**, dans le but d'effectuer la préparation du mouvement dans un climat plus serein et efficace, Mme Baumes ainsi que M. Kichenassamy, Mme Olivier et Mme Grigi seront joignables, par téléphone ou dans leur bureau, seulement tous les après-midis (sauf le mercredi pour Mme Olivier).

En parallèle, chaque dernière semaine du mois, semaine d'enregistrement des opérations de paie des enseignants 1^{er} degré, l'équipe traitements (Mme Bailly, Mme Alluin, Mlle Gros et Mme Bernard) sera joignable seulement toutes les après-midis (sauf le mercredi après-midi pour Mmes Bailly et Alluin).

Merci d'avance de votre compréhension pour cette mesure prise dans l'intérêt de tous.

« Vers un lycée sans tabac » débat ouvert au lycée Jean Michel de Lons-le-Saunier



Cinq professeurs, le gestionnaire de l'établissement, un documentaliste, un agent d'entretien, deux infirmiers et trois élèves élus au Conseil d'Administration, forment l'équipe à l'initiative de cette action d'information et de sensibilisation sur les effets du tabac sur la santé, notamment sur celle des adolescents fréquentant le lycée.

Cette problématique du tabagisme des adolescents remonte à peu près à 2 ans. Le projet qui est en chantier depuis 18 mois voit le jour en fin d'année 2005, début 2006 avec le financement et le montage d'une petite équipe qui s'étoffe.



Quelques membres de l'équipe engagée dans cette action avec le docteur Renaud, tabacologue au CHU de Lons

L'objectif de cette action est à moyen terme, pour le lycée Jean Michel, de devenir un lycée sans tabac et ceci passe par la prévention et le dialogue. Ce projet vise également à impliquer des parents d'élèves volontaires et les intégrer dans le comité de pilotage du comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté (CESC). Des invitations leur ont été adressées pour le mardi 31 janvier au lycée où le docteur Renaud est intervenue. Cette journée peut être un catalyseur pour décider d'arrêter de fumer.

La « Journée sans tabac » du 26 janvier

Suite aux peurs et aux freins à l'arrêt du tabac (même pour une seule journée), exprimés par les délégués, le comité de pilotage a décidé de permettre aux élèves de débattre sur le sujet.

Les élèves sont informés par une note lue en classe par les délégués et via les téléviseurs (diffusion de «30 raisons de dire non au tabac»).

Un lieu d'expression leur a été ouvert de 8h00 à 18h00 au petit foyer. Des fruits frais, secs et des jus de fruits leur sont proposés afin de rendre l'échange et le débat plus convivial. Un «paper board» est installé dans la salle afin de favoriser l'expression écrite.

Les délégués de 2nde diffuse à leurs camarades de classe l'enquête «Ta première cigarette t'en souviens-tu ?». Celle-ci est remplie durant le temps de cours d'un professeur volontaire et rapportée à l'infirmerie par les délégués le jour même. Un questionnaire similaire est diffusé aux membres de la communauté éducative.

Ce questionnaire sera renouvelé en terminale pour en suivre l'évolution. Le dépouillement est assuré par les élèves de terminale action administrative et commerciale.

Les élèves ont à leur disposition la brochure «30 raisons de dire non au tabac» au self, au CDI, à l'infirmerie.

Une urne est mise à leur disposition dans le hall d'accueil afin de leur laisser la possibilité de s'exprimer de manière anonyme. Mise en place de l'affiche «J'arrête».

Dans chaque salle de cours, des affiches sont apposées sur les tableaux en haut à gauche avec un argument pour dire non au tabac.

Une heure libre est dégagée pour pouvoir regarder à la télévision de la bibliothèque du CDI :

- Le sketch de Gad Elmaleh sur la cigarette (10 minutes),
- «C'est pas sorcier» sur le tabac, une émission de France 3.
- «Tabac, retenez votre souffle», enquête sur les stratégies de l'industrie du tabac qui a été diffusée sur France 2 le 19 janvier 2006 (1h30).



Constat de la journée

Ce constat est positif. Les élèves ont joué le jeu, ce qui leur a permis d'entamer une réflexion entre eux.

Des engagements à ne pas fumer, pendant cette journée ont été pris. Ce fut une prise de conscience sur la dépendance par rapport à la cigarette. Certains élèves n'ont pas pu tenir sans fumer, car ils ne sont pas prêts ou manque de volonté.

Pour certains, il faudrait programmer une semaine sans tabac.

Des adultes ont mis à profit cette journée pour décider d'arrêter de fumer.

Dans le cadre du «Plan cancer», 3 établissements scolaires se sont inscrits avec l'ANPAA 39 (Association nationale de prévention en alcoologie et addictologie) et le CODES 39 (Comité départementale d'éducation à la santé) dans un programme de prévention du tabagisme dont l'un des objectifs consiste à sensibiliser et former des «établissements sans tabac» mais également, de constituer des groupes de motivation à l'arrêt du tabac. Les établissements engagés :
- le lycée professionnel Le Corbusier de Lons-le-Saunier
- le lycée du Pré Saint Sauveur de Saint-Claude
- le lycée Jean Michel de Lons-le-Saunier.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter l'infirmière responsable départementale : brigitte.monnet@ac-besancon.fr

CODE DE LA SANTÉ PUBLIQUE : LOI ÉVIN
[Cliquer pour consulter](#)

Pour arrêter, décrochez !

Tabac Info Service

0 825 309 310

de 8h à 20h du lundi au samedi

0,15 €/min

